

RENDRE COMPTE

exemplarité ■ innovation ■ ouverture ■ humanisme ■ solidarité ■ détermination

vendredi 23 mai 2008

> 3^{ème} conseil municipal

non adoption par notre groupe du procès verbal de la séance du conseil du 4 avril 2008

Les **6 élus** de la liste Ecully en Mouvement 2008 ont refusé de valider le procès-verbal du précédent conseil, non conforme à la réalité de la séance publique : le texte ne traduisant pas les interventions des groupes d'opposition et n'étant pas un modèle de clarté.

> point final

sur la représentativité du groupe Ecully en Mouvement 2008 dans les conseils d'administration et les différentes instances municipales

Ce 3^{ème} conseil a clos l'attribution des postes à responsabilité dans l'ensemble des instances décisionnaires : encore une fois les 40,05 % de nos voix n'ont pas fait le poids vis à vis des 41,60 % de la liste majoritaire : **un si faible écart qui là encore ne se traduit pas dans les faits en dépit de l'ouverture clamée par le maire** lors du 1^{er} conseil municipal en présence d'un public important.

Les postes ont été « distribués » aux groupes d'opposition sans réel critère d'attribution. Bien sûr, **l'essentiel des responsabilités est revenu au groupe majoritaire** et a été même « tiré au sort » (propos du maire) pour les écoles.

Ces procédés étonnants expliquent nos nombreux votes d'abstention ou d'opposition au cours de la séance.

Un manque d'ouverture qui prive peut-être le conseil municipal de compétences avérées... D'autres communes ont su le faire très naturellement à l'instar du gouvernement.

Cependant, c'est désormais chose faite et **nous espérons que le conseil municipal va enfin pouvoir travailler sur les dossiers concernant la commune.**

les postes attribués

- Patricia Delouis : titulaire au Comité des fêtes – titulaire au conseil de l'école élémentaire du Pérollier (soit un poste seulement pour 10 conseils d'école)
- Didier Gagnevin : suppléant au conseil d'administration du LEP François Cevert
- Reine Mataix-Lépinay : titulaire au conseil d'administration du collège Laurent Mourguet
- Michel Audouard : membre du Service Mandataire et de la commission spécifique à la procédure de délégation de service public
- Alexandra Declerck : membre du CCAS

Nous regrettons notre absence dans des instances importantes pour lesquelles certains d'entre nous ont de réelles compétences : Techlid, le Kiosque et l'Arche, etc.

9 adjoints, 8 commissions municipales

Le nombre de 8 sièges pour chaque commission est retenu par le maire. **Sur 64 sièges, le maire en a concédé seulement 10 à Ecully en Mouvement 2008.**

- urbanisme : Reine Mataix-Lépinay
- culture : Régis Blanc
- solidarité : Alexandra Declerck
- ressources humaines et intercommunalité : Michel Audouard
- sports : Didier Gagnevin et Alexandra Declerck
- vie économique : Patricia Delouis
- finances : Régis Blanc
- enseignement jeunesse : Patricia Delouis et Didier Gagnevin

Aucune nouvelle de la très attendue commission extra-municipale sur le développement durable.

Nous estimons intéressant qu'un membre élu de chaque groupe y trouve une responsabilité, compte-tenu de la transversalité de ce sujet.



les 6 conseillers municipaux de la liste Ecully en mouvement 2008

augmentation de loyers au foyer résidence Coucheroux pour personnes âgées <

Pour faire suite aux demandes répétées de certaines familles, Régis Blanc a interrogé le maire sur les conséquences du **doublément du loyer pour les résidents intervenus le 1er mars. Ces derniers ont été avertis à la fin du mois... de mars, après les élections.** Notre groupe a demandé au maire de prévoir l'étalement de cette augmentation et une vigilance toute particulière pour les faibles revenus.

Sa réponse a été la suivante « les dossiers seront étudiés au cas par cas ».

notre participation constructive au conseil du 25 avril 2008

demande d'inscription d'une délibération à l'ordre du conseil municipal du 6 juin prochain <

Pour rendre le travail de tous intéressant et concret, **notre groupe, Ecully en mouvement 2008, a proposé au maire d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil, une nouvelle procédure.** Elle obligera chaque conseiller en charge d'une responsabilité à rendre compte régulièrement du travail effectué, en séance publique de conseil municipal : questions posées, orientations prises par l'instance dans laquelle il siège ou dans laquelle il est représentant de la commune.

Cette procédure permettra ainsi à l'ensemble des conseillers d'être informé des décisions prises, de donner leur avis sur les questions posées et de jouer un vrai rôle sur l'ensemble de la politique communale.

prix : 0,50 €

- éditeur : Ecully en mouvement 2008
- directeur de publication : Régis Blanc
- adresse : 9 bis chemin de Mouilles 69130 Ecully
- tirage : 8 000 exemplaires
- n° ISSN : en cours de dépôt

s'abonner rubrique lettre d'information : <http://www.regisblanc.com>

Où trouver Rendre Compte à Ecully :
• Relais de la presse - place Charles de Gaulle
• Tabac presse - Charrière Blanche

...

RENDRE COMPTE

exemplarité ■ innovation ■ ouverture ■ humanisme ■ solidarité ■ détermination

vendredi 23 mai 2008

notre participation constructive (suite)

texte de la proposition du groupe, Ecully en mouvement 2008, faite au maire et à l'ensemble de son conseil municipal vendredi 25 avril 2008 :

« En début de mandature, notre conseil procède à des nominations de délégués dans de nombreuses instances [associations, divers comités, Grand Lyon, écoles ...], ces délégués ont mandat de représenter l'ensemble de la commune d'Ecully et de voter les délibérations qui leur sont soumises.

Pour toutes les consultations importantes [budgets, comptes, politique générale], qui engagent et/ou concernent notre commune, nous proposons que nos délégués en informant l'ensemble du conseil municipal, préalablement aux votes et lui demandent quelle doit être l'orientation de leurs votes. Ils indiquent ensuite au conseil leurs interventions éventuelles et les résultats des consultations faites.

Nous proposons également que nos délégués présentent à notre conseil un bilan d'activité, au minimum une fois par an et à une périodicité plus fréquente (trimestrielle par exemple) pour les grandes délégations telles que le Grand Lyon.

Au-delà de cette légitime information due aux élus, nous proposons aussi qu'une information régulière soit faite aux écullois sur les grandes orientations et les principales décisions prises dans les différentes instances où nous sommes représentés et en premier lieu celles concernant le Grand Lyon, auquel nous déléguons un nombre important de compétences.

Pour marquer cet engagement fort, nous demandons que cette proposition fasse l'objet d'un vote au sein du conseil et par conséquent nous vous sollicitons officiellement, Mr le maire, pour que cette proposition soit inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil municipal ».

Régis Blanc
pour Ecully en mouvement 2008

vote d'une autorisation de déclaration préalable de travaux pour la piscine municipale.
texte de la déclaration préalable de Didier Gagnevin vendredi 25 avril 2008 :

« Mr le maire : vous nous demandez de voter une autorisation pour déposer une déclaration préalable pour la modification de l'aspect extérieur de la piscine : « trous pour

l'aération du sous-sol et changement du sas d'entrée ». A cette heure, nous n'avons eu aucun chiffrage et aucun détail sur ces travaux. La presse en a eu avant que les conseillers municipaux en soient informés !

Je trouve cela navrant. Sommes-nous partis pour un énième «cataplasme sur une jambe de bois», car la piscine fuit...? Mr le maire, pouvez-vous nous donner :

- un diagnostic précis à court et moyen terme sur l'état de la piscine existante ?
- à long terme, votre vision du futur centre nautique inter-communal promis sur votre plan de mandat ? »

Notre groupe, pour pallier une fois de plus à un manque d'anticipation, a approuvé la décision du conseil de déposer cette déclaration préalable de travaux. Didier Gagnevin a néanmoins fait remarquer notre inquiétude sur l'état catastrophique de cette piscine.

Nous n'accepterons pas de voter régulièrement pour des mesures de «replâtrage» de cette installation menacée de fermeture. Qu'advient-il alors des scolaires et des nombreuses associations qui utilisent la piscine quotidiennement ? Il est grand temps de faire une vraie proposition pour traiter ce problème crucial.

Nous serons donc très attentifs aux prochaines études proposées. Ne devons nous pas, d'urgence, contacter les communes voisines sur la possibilité de l'intercommunalité dans ce domaine ? Nous aurions ainsi un partage efficace des dépenses et des coûts de fonctionnement... pour un centre nautique conforme au plan de mandat du groupe majoritaire. L'ouverture est là aussi indispensable.

vote d'un budget de 72 000 euros pour un poste de directeur de cabinet du maire :
Le groupe s'est opposé à cette décision l'estimant inutile et coûteuse pour la commune.

LES 6 CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA LISTE D'OPPOSITION ECULLY EN MOUVEMENT 2008 SERONT PENDANT 6 ANS A VOTRE ECOUTE

Régis Blanc
membre des commissions finances & culture
doc.regisblanc@wanadoo.fr



Patricia Delouis
membre des commissions vie économique & enseignement jeunesse titulaire au Comité des fêtes titulaire au conseil de l'école élémentaire du Pérolier
pdelouis@tele2.fr



Didier Gagnevin
membre des commissions sport & enseignement jeunesse suppléant au conseil d'administration du LEP François Cevert
didiergagnevin@gmail.com



Reine Mataix Lépinay
membre de la commission urbanisme, titulaire au conseil d'administration du collège Laurent Mourguet
reinemataix@free.fr



Michel Audouard
membre de la commission ressources humaines & intercommunalité membre du Service Mandataire et de la commission spécifique à la procédure de délégation de service public
audouardmichel@orange.fr



Alexandra Declerck
membre des commissions solidarité et sport membre du CCAS
alexandra.dec@free.fr



parole d'écullois

« Présent à la séance publique du conseil municipal du 25 avril, j'ai été choqué par les propos du maire parlant de « son » groupe majoritaire. Il me semble qu'il devrait désormais se présenter comme le maire de tous les élus et de tous les écullois. Sans esprit partisan. »
Yves Vincent – écullois – 25 avril 2008



appel à témoignages et alertes

cette lettre d'information est à votre disposition pour recueillir vos témoignages et alertes de votre action citoyenne. Seul le comité de rédaction est juge de leurs publications. Il se réserve notamment le droit de ne pas publier un texte.